

**"Informé le public de toute action judiciaire qui existerait à ce jour contre moi dans les juridictions"**



**Lettre ouverte de Monsieur Yves Michel FOTSO à Monsieur le Vice Premier ministre, ministre de la Justice, Garde des Sceaux, S/c Procureurs généraux de Yaounde et de Douala.**

***Excellence,***

***Monsieur le Vice-Premier Ministre,***

Depuis mon passage à la direction de la défunte compagnie aérienne nationale Cameroon Airlines (Camair) - de juin 2000 à novembre 2003 -, je fais l'objet d'une virulente campagne médiatique sur fond de désinformation jamais égalée dans notre pays. Ceux qui en sont les auteurs tendent à imprimer dans l'opinion, l'idée selon laquelle je serais le responsable de la cessation d'activités de cette société. De plus, tout est fait comme si la Camair a été créée le 20 juin 2000 à ma nomination et liquidée le 3 novembre 2003 à mon départ. Pour ma part, j'ai conscience d'avoir donné le meilleur de moi-même au service de cette compagnie et de mon pays durant cette période.

J'ai conscience d'avoir posé des actes patriotiques que peu de mes compatriotes, nantis des mêmes responsabilités, auraient osés.

Au détriment de ma propre sécurité, j'ai eu à prendre des décisions courageuses et audacieuses, parfois contre l'avis de certaines hautes personnalités dans la hiérarchie de l'État, en précaution tant pour la sécurité du Président de la République que pour celle de mes compatriotes, sans m'en prévaloir.

Pourtant et bien malheureusement, je fais l'objet d'une campagne destructrice et haineuse depuis l'année 2002. Elle a atteint son pic durant l'été 2008, au point où il s'est trouvé des personnes dans l'appareil gouvernemental qui en sont venues à réclamer mon arrestation pour « satisfaire l'opinion » !

Jusqu'à présent, je garde confiance en la justice de mon pays, quand bien même celle-ci m'a livré en pâture à celle d'un pays étranger depuis fin 2005 (la justice helvétique en l'occurrence), fort heureusement en pure perte de temps jusqu'à ce jour.

J'aurais certainement continué à subir en silence ces campagnes de dénigrement et de déstabilisation si celles-ci n'avaient, comme c'est le cas depuis la semaine du 1er novembre 2010, pris une nouvelle tournure exclusivement destinée à me décrédibiliser sur le plan international en pleine négociation avec des investisseurs étrangers pour la reprise du contrôle de ma banque, la Commercial Bank - Cameroun (Cbc).

En effet, alors que j'ai obtenu la confiance de deux Groupes bancaires de renom, la prestigieuse Qatar Islamic Bank (QIB) et le Groupe Nsia de Côte d'Ivoire, le mandataire de l'Organe de régulation du secteur bancaire en Afrique Centrale (Cobac), constatant des avancées substantielles dans les négociations engagées, n'a rien trouvé de mieux que d'entrer en contact avec les potentiels investisseurs pour distiller des allégations incroyablement alarmistes sur la situation de la Cbc d'une part, et plus encore, sur celle de son promoteur,

Écrit par Ecrit Par Yve Michel Fotso

Lundi, 22 Novembre 2010 20:50 - Mis à jour Lundi, 22 Novembre 2010 22:06

---

Monsieur Yves Michel Fotso, qui serait en sursis et son arrestation imminente d'autre part.

***Excellence,***

Cette nouvelle offensive de ceux qui veulent et œuvrent à tout prix pour ma déchéance voire ma mort physique ne peut me laisser indifférent. Aussi, suis-je contraint d'appeler à témoin l'opinion publique camerounaise et la justice de mon pays que vous représentez pour que la situation soit clarifiée de façon définitive et de la manière la plus objective.

Une quête effrénée et déterminée d'un motif d'inculpation, par rapport à mon passage à la tête de la Camair, est menée depuis huit ans déjà. Et ceci, en dépit des investigations du Contrôle Supérieur de l'État menées en Mars 2006 uniquement sur ma seule période de gestion de la Camair ; investigations, faut-il le rappeler, qui avaient abouti en septembre 2006 à un rapport nous dédouanant de la totalité des accusations rocambolesques et mensongères et des calomnies proférées à notre encontre. En dépit de cela, la recherche perdure ; avec l'espoir pour ceux de mes détracteurs qui ont depuis quelque temps tombé le masque, de voir enfin relevée quelque faute, dont peut du reste être coupable tout gestionnaire, mais de bonne foi. A l'évidence, cela pourrait bien finir par arriver un jour.

En attendant, je vous prie, en votre âme et conscience, à la date d'aujourd'hui :

- de porter les affaires dans lesquelles je suis ou pourrais être impliqué à la connaissance des Camerounais, des représentations diplomatiques, des représentants de la Banque mondiale et du Fmi derrière lesquels mes oppresseurs (pour des intérêts personnels et financiers) se cachent pour exiger ma « mise à mort » ;
- de dire au Camerounais si le refus du Commissaire spécial de l'aéroport de Douala de me délivrer une attestation de confiscation de mon passeport d'une part, et le retrait de mon passeport le 8 novembre 2010 à la demande du Délégué général à la Sûreté nationale sans qu'il ne me soit signifié un quelconque motif d'autre part, relèvent des procédures légales de la République du Cameroun ;
- de porter à la connaissance de l'opinion nationale et internationale tout dossier pouvant justifier mon arrestation prochaine (déjà annoncée par certaines personnalités de la République), que vous auriez, en tant que représentant de la Justice au Cameroun, sur votre bureau.

Bien évidemment, je n'ai point la prétention, comme n'importe quel citoyen de notre pays, de croire que jamais vous ne disposerez d'un motif pour me faire interpellé. Mais la question lancinante, en cette quatrième semaine de novembre 2010, est celle de savoir si la Justice camerounaise serait en droit, légalement, sans enfreindre ses propres lois et règlements, de me faire arrêter « aujourd'hui » sans qu'un dossier d'inculpation ou acte d'accusation ait été dressé contre moi ?

***Excellence,***

***Monsieur Le Vice Premier Ministre,***

Votre probité morale et votre sens de l'objectivité ont droit de cité. Votre attachement à une action basée sur des faits probants est reconnu par certains de vos collaborateurs qui clament par ailleurs votre sens de l'humilité et votre capacité à reconnaître et corriger les torts qui

Écrit par Ecrit Par Yve Michel Fotso

Lundi, 22 Novembre 2010 20:50 - Mis à jour Lundi, 22 Novembre 2010 22:06

---

résultent des actes d'injustice.

Je lance aujourd'hui un cri du cœur. Un cri citoyen. Celui d'un simple être humain qui a aussi ses limites. Face à moi, ceux qui usent et abusent du pouvoir régalién de l'état à des fins personnelles, comptent entretenir cette torture psychologique pendant des années, en espérant me voir craquer.

Jusqu'à présent, « *au droit de la force* », j'ai opposé « *la force du droit* ». C'est pourquoi j'ai décidé d'appeler le peuple camerounais et la communauté internationale à témoin, avant d'être, éventuellement, victime d'une rupture d'anévrisme, d'un accident vasculaire cérébral, d'une crise cardiaque ou tout simplement avant d'être emporté par la mort dans des conditions suspectes comme cela a été le cas pour mon pauvre chauffeur il y a une dizaine de jours.

En tout état de cause, je vous saurais infiniment gré de bien vouloir solennellement informer le public de toute action judiciaire qui existerait à ce jour contre moi dans les juridictions camerounaises et qui justifierait les torts que je subis avec toutes les conséquences incalculables et inimaginables que cela entraîne tant sur ma santé que dans les affaires du Groupe dont j'ai la charge.

Dans cette attente et vous en remerciant d'avance,

Je vous prie de croire, Excellence, Monsieur le Vice-premier Ministre, à l'assurance de ma haute et parfaite considération. /{comments on}

**Douala, le 22 novembre 2010**

**Yves Michel Fotso**